



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports

Question écrite n° 128476

## Texte de la question

M. Étienne Pinte attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement chargé des transports, sur les propositions exprimées par le club des villes et territoires cyclables pour faire du vélo l'outil de mobilité durable et équitable des territoires. Afin de lutter contre le vol, le club des villes et territoires cyclables préconise le déploiement du marquage des vélos à l'échelle du territoire (système "bicycode" géré par la Fédération française des usagers de la bicyclette). Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

## Texte de la réponse

On estime à 400 000 le nombre de vélos volés par an en France. Il est possible d'éviter ces vols en permettant aux cyclistes de stationner correctement leur vélo sur la chaussée, en leur apprenant à attacher leur vélo de manière efficace, en favorisant les mesures permettant d'identifier le propriétaire d'un vélo volé retrouvé par les forces de l'ordre. En juin 2011, le ministre chargé des transports a confié à M. Philippe GOUJON, député de Paris et maire du 15e arrondissement, la mission d'étudier les mesures incitatives au développement du vélo en s'appuyant notamment sur l'expérience de nos voisins européens, puis de faire émerger des propositions concrètes pour encourager les français à utiliser le vélo. Le groupe qui a travaillé sur le sujet était constitué d'élus, d'associations d'usagers, de constructeurs et de représentants des ministères concernés ; le club des villes et territoires cyclables en a été l'un des membres actifs. Il a proposé à l'Etat un « Plan national vélo », rendu public le 26 janvier 2012, lors des Rencontres nationales du vélo. La lutte contre le vol des vélos étant l'une des mesures prioritaires du plan, le Gouvernement souhaite améliorer la sécurité des vélos en mettant en avant le marquage. La Fédération française des usagers de la bicyclette demande depuis plusieurs années la reconnaissance du système de marquage qu'elle a initié. Le ministre chargé des transports vient d'obtenir un accord du ministre de l'intérieur afin d'associer les forces de l'ordre à cette démarche. Ceci devrait inciter davantage d'usagers, de fabricants et de vendeurs à recourir à ce système de protection.

## Données clés

**Auteur :** [M. Étienne Pinte](#)

**Circonscription :** Yvelines (1<sup>re</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 128476

**Rubrique :** Transports

**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable, transports et logement

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable, transports et logement

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 février 2012, page 1202

**Réponse publiée le :** 17 avril 2012, page 3071